

COMPTE RENDU SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Du 08 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le huit-mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 04/03/2019

Présents : MM. GUILLAUME, LAMARTINE, PIREYRE, PODEVIN et Mmes ROUSSET, TENNEREL, PEYRON.

Mme CASSAGNE Christelle a donné procuration à M. GUILLAUME Gérard,
Mme RAYNAUD Amandine a donné procuration à M. PODEVIN Marc,
Mme PLOS Josiane a donné procuration à Mme ROUSSET Michelle,
M. PELLETIER François a donné procuration à M. LAMARTINE Sylvain.

Absents : MM. REYNARD Julien et SOBCZAK Laurent.

Secrétaire de séance : Mme ROUSSET Michelle.

Approbation à l'unanimité des membres présents de la séance du 08 février 2019.

1-Débat d'Orientation Budgétaire 2019

Documents présentés par le Maire, débat de l'assemblée :

- Démographie légèrement en baisse, 746 habitants au 1^{er} janvier 2019 (lissage des chiffres par l'INSEE).
- Maintien de la fiscalité locale au même niveau qu'en 2018 : taux inchangés depuis.
- Les dotations de l'Etat en légère diminution engendrées notamment par la baisse de population.
- La Taxe d'Habitation sera compensée par l'Etat avec pour base de référence l'année 2017.
- Des travaux d'investissement seront réalisés cette année : aménagement paysager du cimetière, suite aménagement abords de la salle polyvalente, réparation du Pont de la station à Rif-Bonnet.
- Des économies sur le fonctionnement devront être faites.

L'axe fort du budget 2019 sera le maintien à l'équilibre, avec la reconstitution de notre épargne de gestion.

2 - Arrêt du PLU-H

Monsieur le Maire a exposé à l'assemblée le PLU H (Plan Local d'Urbanisme-Habitat).

L'élaboration de ce projet a débuté en octobre 2016, de nombreux ateliers ouverts à tous ont été réalisés ; de nombreux échanges, des concertations avec les agriculteurs, réflexion sur l'environnement paysager à conserver, sur les contextes sociaux démographique et habitat. Ce travail de longue haleine s'est terminé fin décembre 2018 et a été soumis à l'avis du Conseil communautaire le 25 février 2019.

De mars à mai 2019 le PLU-H sera soumis à l'approbation de chaque municipalité.

Juin 2019 : enquête publique – période où les habitants pourront déposer leurs remarques.

Fin septembre 2019 : approbation du PLU-H par l'ensemble des délégués de Billom Communauté.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le plan, mais souhaite apporter 2 remarques : modifications de classement de secteur (Le Fournet et Bessadet).

Pont de la station à Rif-Bonnet : Suite à la demande de Monsieur le Maire, les services de la Division Routière Départementale ont effectué une visite sur le terrain afin de réaliser un diagnostic.

Dans son ensemble l'ouvrage est dans un état de délabrement avancé et menace ruine.

Une réparation pérenne est à réaliser rapidement, un montant estimatif de travaux s'élève à **59 147 € H.T**
Dans cette situation, 3 demandes d'aide financière vont être déposées auprès :

-3 Subvention de L'Etat (DETR 2019 – 30 % du montant H.T.),

-4 Subvention du Conseil Département du Puy-de-Dôme (FIC 2019 – 20% montant H.T.+ CDS 1.09)

- 5 Subvention de La Région Auvergne Rhône-Alpes (Plan régional en faveur de la Ruralité – 29 % du montant H.T.).

Reste à la charge de la Commune : 23 209 € (fonds propres + TVA).

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la réparation du Pont et autorise le Maire à déposer les demandes de subventions.

6 - Recrutement d'un adjoint technique occasionnel en période estivale :

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire au recrutement d'un adjoint technique en cas d'accroissement de travail en période estivale, pour une durée qui reste à préciser.

7 – Cimetière : Aménagement paysager

Monsieur le Maire fait le bilan de l'avancement des travaux d'agrandissement du cimetière.

Une réflexion sur l'aménagement paysager est engagée pour le clôturer partiellement, avec prolongement du mur de soutènement en pierres apparentes.

Monsieur le Maire doit faire un point financier avec l'entreprise DELAVET.

La Commune a sollicité l'Atelier d'urbanisme du Parc Livradois Forez pour conseils.

8- Questions diverses

- Elections européennes le dimanche 26 mai 2019 : inscription sur la liste électorale possible jusqu'au samedi 30 mars : de 10H à 12H. (Pièce d'identité + justificatif d'adresse)
- Chantier participatif :
Le deuxième atelier s'est tenu le mardi 5 mars. L'après-midi, les enfants des classes CM1 et CM2 ont réalisé des maquettes d'aménagement de chacune des "alcôves" de l'espace "terrain de camping". Ces maquettes, projections des idées évoquées lors du premier atelier, ont servi de support aux échanges avec les habitants réunis en début de soirée.
Cette journée a ainsi permis de préciser l'aménagement souhaité : un parcours ludique interconnectera chacune des "alcôves" et deux ou trois cabanes originales permettront d'animer le lieu.
L'objet de ce projet qui s'inscrit dans la continuité de l'aménagement global (verger, guinguette, accès mairie,...) est de favoriser l'usage de cet espace en respectant sa composition et son aspect "nature".
Le prochain et dernier atelier ouvert à tous se tiendra le vendredi 22 mars en soirée et déterminera le projet définitif.
Enfin, le chantier se déroulera du samedi 27 avril au mercredi 1er mai avec les habitants de la commune. A noter l'engagement de l'ensemble de l'école qui apportera les lundi et mardi sa participation à la réalisation de cet aménagement.
- Sauvegarde des outils informatiques au secrétariat : des propositions seront présentées lors de la prochaine séance du Conseil.
- Cérémonie du 19 mars 2019 : dépôt d'une gerbe au monument aux morts à 16 heures, suivi d'un vin d'honneur en Mairie.
- SIAREC : l'étude sur l'assainissement du village de « Serpanoux » nous sera remise début avril.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23 heures.